

Obtenez un devis gratuit : contact@legabase.fr / 07 51 31 83 32

La diffusion d'image en toute légalité

Objectifs

- Comprendre le Droit à l'image
- Analyser les particularités et usages des images « libre de Droit »
- Rédiger une autorisation de Droit à l'image
- Rédiger un contrat de cession de droits d'auteur

Profil des stagiaires

Dirigeant d'entreprise, assistante de direction, Designer, Responsable de communication...

Moyens pédagogiques

- Apport théorique sur la réglementation (communication des textes de Loi)
- Approche pratique à l'aide de mises en situation et cas concrets
- Formation dispensée à l'aide d'un support de formation, modèles d'actes.
- Evaluation du niveau des connaissances des stagiaires en début de formation
- Evaluation des acquis des stagiaires en fin de formation

Encadrement de la formation

1 Préciser les notions

Qu'est-ce que le Droit à l'image?

Qu'est-ce que le Droit à la vie privée ?

Le cadre légal : Droit à l'image, un enjeu majeur pour le respect de la vie privée.

Intérêt pratique : personne, lieux, objet... Que peut-on photographier sans limite?

2 Utiliser le Droit à l'image

Différencier les situations de prise de vue: lieux privés et lieux publics

Les recours obligatoires à l'autorisation du Droit à l'image (portrait, photo, groupe...) L'enjeu du contrat de cession de Droits d'auteur

Intérêt particulier : cas pratique sur le Droit à l'image Exercice:

Rédiger une autorisation du Droit à l'image

3 La diffusion de l'image

Les obligations selon l'usage (interne, diffusion au public)

Les cas particuliers des réseaux sociaux, publication presse, internet...

Suivez-nous :



WWW.LEGABASE.FR

ATELIER & FORMATIONS JURIDIQUES

Tél : 07 51 31 83 32 - Courriel : contact@legabase.fr - www.legabase.fr SAS au capital de 1000

Siège social : 24 Rue Robert Desnos, 69120 Vaulx-en-Velin (Auvergne Rhône Alpes)

Pôle juridique centre : 73 Rue des Anciens Combattants d'Afrique du Nord, 45700 Villemandeur (Centre Val de Loire)



FORMATION & ATELIER JURIDIQUE

Obtenez un devis gratuit : contact@legabase.fr / 07 51 31 83 32

Exercice : obtenir une cession des droits d'auteur

4 L'usage des photos libre de Droit

Qu'est-ce qu'une image libre de droit?

Quels sont les usages possibles à partir d'une image libre de Droit?

Suivez-nous :



WWW.LEGABASE.FR

ATELIER & FORMATIONS JURIDIQUES

Tél : 07 51 31 83 32 - Courriel : contact@legabase.fr - www.legabase.fr SAS au capital de 1000

Siège social : 24 Rue Robert Desnos, 69120 Vaulx-en-Velin (Auvergne Rhône Alpes)

Pôle juridique centre : 73 Rue des Anciens Combattants d'Afrique du Nord, 45700 Villemandeur (Centre Val de Loire)